

Brevet de capitaine 200

RNCP4680 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	311u
Code(s) ROME	N3101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	24/10/2011

Certificateur(s)

Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) - ORG.

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le patron de petite navigation exerce des fonctions de capitaine sur des navires de jauge brute inférieure à 200 UMS ou 100 tjb ne s'éloignant pas à plus de 20 milles des côtes. L'équipage embarqué est souvent constitué d'un seul matelot. L'existence d'un appareil propulsif porte à la décision d'effectif un mécanicien souvent limité à 750 kW. Cette fonction et activité sont souvent confondues avec celle de patron.

Compte tenu de la limite de navigation, ces navires effectuent les passages d'eau (relations avec les îles) ou de mini croisières côtières (sortie en mer avec ou sans pêche en mer). Il arrive que ces navires effectuent en morte saison touristique des activités de pêche par la pose de trémails ou de casiers.

Ces fonctions sont souvent occupées par un patron armateur sur des navires de taille modeste.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : - connaissances des règles de barre du balisage et des signaux ;

- maîtrise de l'usage de la carte marine : sans pointage radar ; en tenant compte des problèmes de marée et de courant de marée ; du point par relèvements ou autres lieux géométriques non simultanés ; et de la météorologie régionale ;
- connaissance des questions relatives à l'entretien du navire, la stabilité ;
- maîtrise des réglementations portant sur la sécurité à bord des navires à passagers (voie d'eau, incendie, secourisme).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le patron de petite navigation exerce ses activités dans le domaine de la marine.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi accessible : patron de petite navigation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification est obligatoire pour exercer des activités rémunérées sur les navires de commerce, de pêche et de plaisance et dans les activités conchylicoles. L'exercice de ces activités fait l'objet d'une réglementation établie par le ministère en respect des normes internationales de la Convention STCW (Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers). Cette certification intègre le STCW Section A-II/3 (officiers de quart et

capitaine petits navires). La revalidation est quinquennale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (25 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	598
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

COMPOSITION DU JURY — VAE

Partielle. 50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	24/10/2011
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00_presentation/index.htm

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4680/>